

Panneau 7

Quand la glace fait défaut

Février 1899. La glace faisant défaut sur les grands lacs, départ pour le lac Ter. La glace y est récoltée à l'ancienne, c'est-à-dire découpée en bandes, cassées en morceaux avec le brise-glace, puis chargées sur des traîneaux à l'aide de glissoires, les ouvriers tirant les blocs à l'aide de leur crochet à glace.

Cette glace, en quantité limitée il est vrai (281 wagons expédiés des glaciers en 1899, soit 2810 tonnes), conduite en traîneaux aux glaciers du Pont. Pas d'autre moyen de locomotion, puisque le Pont-Brassus ne sera ouvert à l'exploitation que le 21 août de cette même année 1899¹.

Donc l'exploitation se fit sans problème jusqu'en 1900 : cet hiver-là les lacs ne gelèrent pas. Pour respecter les engagements des glaciers, on déplaça l'exploitation au lac Tanney, au-dessus de Vouvry pendant l'hiver encore. Une partie de la glace était expédiée directement en plaine, par traîneau, une autre fut entassée au bord du lac. On n'avait pas fait de construction isolée et protectrice, mais en recouvrant cette glace de sciure et de paille, on pouvait la conserver jusqu'à l'été en quantité suffisante. Mais avant que la paille n'ait été acheminée, le foehn se mit à souffler et en trois jours il n'en resta rien. Il fallait recommencer à trouver de la glace et pendant tout l'été on exploita le glacier de Tacconnaz, à Chamonix, à côté de celui des Bossons, parce que c'était celui qui descendait le plus bas².

1912. C'est reparti pour le lac Ter. Une petite cahutte est construite à proximité de la gare du Séchey où les wagons sont chargés. La récolte commence le 16 février. Difficultés à cause de la température trop élevée qui fait fondre la neige. Les traîneaux ne passent plus et pas moyen d'utiliser des chars. Installation d'une voie decauville du Lac Ter à la halte du Séchey. Malheureusement aucune photo de cet épisode ne nous est parvenue.

Néanmoins la glace récoltée sur le lac Ter, interrompue prématurément par les mauvaises conditions atmosphériques, ne suffira pas à remplir les entrepôts.

Une seule solution s'impose si l'on veut pouvoir livrer les clients pendant la future belle saison : partir pour les alpes, pour le glacier d'Argentières plus précisément, en France, non loin de Chamonix. Des devis sont établis pour la construction de la « rise » de 1200 m de long, qui conduirait la glace dès le front du glacier au départ de la ligne de chemin de fer. Coût : 20 900.-

¹ Edgar RoCHAT devait reprendre à son compte pendant deux ans cette exploitation (1900-1902).

² Jeanne GOLAY, Quelques activités anciennes du Jura vaudois en particulier la Vallée de Joux, mai 1974.

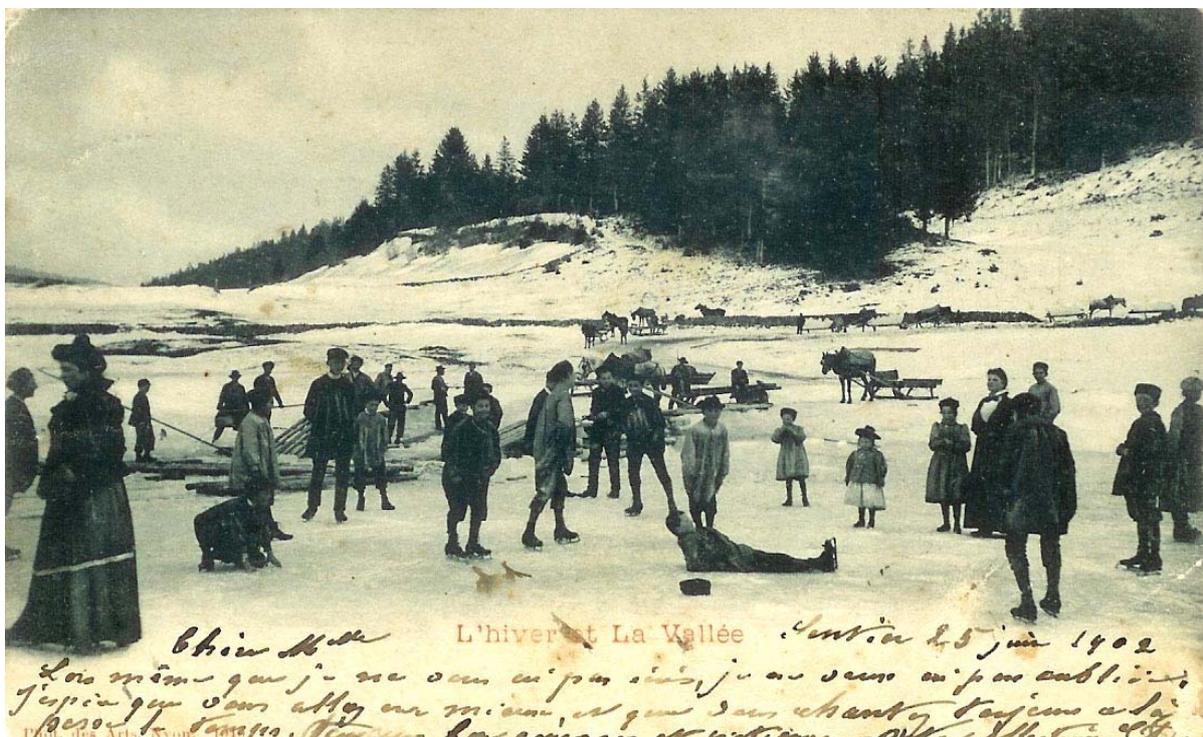
Louis Golay, responsable des Glacières du Pont, fera le voyage. Il écrit le 26 avril 1912 à son directeur de Lausanne, J. Krebs : *Je ferme les portes partout, tout est en ordre.* Il s'agit naturellement ici des glacières du Pont que l'on quitte pour une durée indéterminée. Et c'est l'exode. Pour près de 7 mois et demi. Ainsi le 6 décembre de cette même année, Louis Golay pourra-t-il écrire à son directeur : *Je suis rentré hier soir et tout heureux de me retrouver dans mon vallon couvert de neige.*

Le 15 mai 1914, Louis Golay retournera incognito voir ce qu'il reste des installations du glacier d'Argentière. *Il y a joliment de mal à la rise. J'ai vu les deux hommes qui en ont fait l'entretien l'année dernière pour s'en servir à leur exploitation de glace.*

Parmi ces deux hommes y avait-il Gellati, dont parle la revue « Mont-Blanc » dans l'un de ses numéros ?

Dans celui-ci nulle trace cependant de la Société des glaces de la Vallée de Joux qui avait pourtant construit elle-même des installations dont surent profiter ses successeurs.

Ainsi faut-il le constater, dans les différents articles que l'on peut lire sur n'importe quel sujet, d'aucuns n'aiment pas à se souvenir des idées et des travaux des autres !



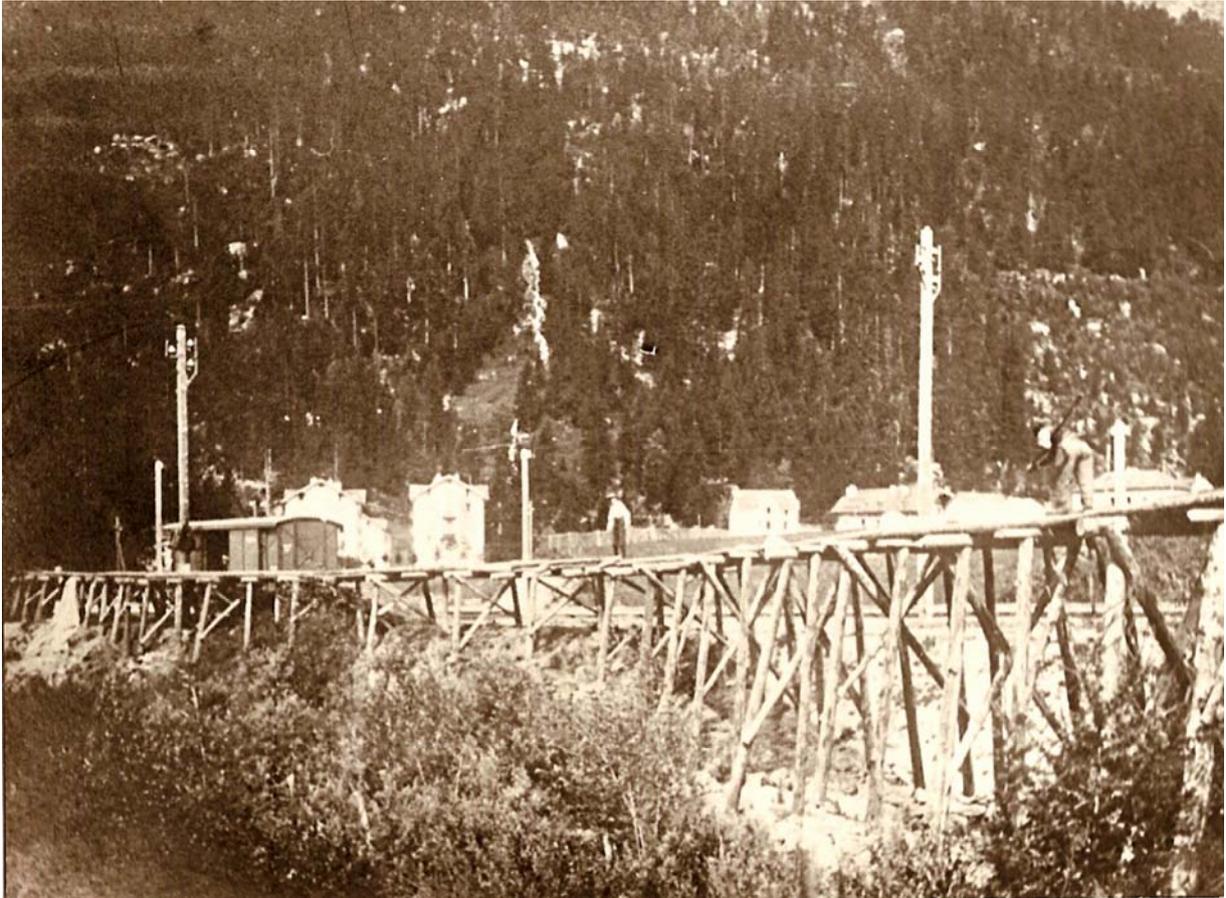
Exploitation de la glace au lac Ter, mais ici faite par Edgar Rochat, et non par les Glacières du Pont.



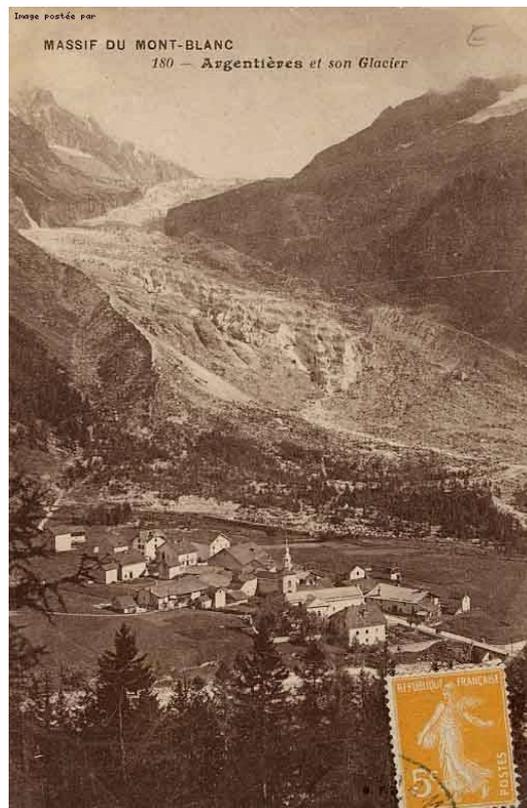
Front du glacier d'Argentière.



La rise a été mise en place sur 1200 m.



Arrivée de la rise et mise de la glace en wagons.



Un coffre à outils contenant :

1 équerre, 4 haches, 5 haches à main, 1 taillarde, 1 couteau à deux mains,
1 triguaise, 4 perceuses, 3 ciseaux de charpentier, 2 rabots, terrasses et c.
7 scies montées, 2 scies à pointe, 2 masses, 5 cordes amarrées,
6 cordes à main, 1 barre à mine, 15 pelles de terrassier enroulées.
4 pioches enroulées, 4 pinces fer.

1 colis fer demi-sond, 11 ferrets à glace, 2 crics, 1 élou, 4 pinces fer (grandes) 1 banc de menuiserie complet, 1 vallet, 1 caisse (outils de forge, marteaux, pinces à feu, Surino, déchet de coton, suif de trempe).

1 caisse, -10 lampes à acétylène.

1 caisse, boîtes à clous, équerre, fausse équerre.

1 colis, deux bidons, dont un bois et un fer avec couvercle.

1 forge portative, 1 sac de bouille de forge (50 kg)

1 bidon eau froide, 3 colis tuyaux, 5 colis, liteaux usagés.

1 colis, 50 gaffes enroulées, 1 colis manches pour gaffes.

1 colis, 80 crochets à glace, 1 règle de 4 m, 2 houettes.

1 caisse, contenant 1 paire mouffes avec corde.

1 sac, 7 chaînes, 3 portes de baraque.

1 bois de lit, 1 lit fer, 3 sommiers, 1 ballot matelas et literie.

2 ballots literie, 2 caisses literie, 1 malle effets usagés

1 malle effets usagés, 2 ballots matelas et literie.

1 malle, linge de table et de cuisine, service de table, serviettes, ustensiles.

2 colis 4 chaises, 1 colis, 2 bancs et 2 banquettes, 3 échelles en bois,

1 caisse, presse à copier et matériel de bureau.

Le tout usagé.